

Trente-deuxième session du Comité permanent du droit des brevets (SCP)
7 – 10 décembre 2020 (12 heures – 14 h 30)

PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 7 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none">– Ouverture de la session– Élection d'un président et de deux vice-présidents– Adoption de l'ordre du jour (SCP/32/1 Prov.2)– Déclarations générales– Rapport sur le système international des brevets (SCP/32/2)¹– Exceptions et limitations relatives aux droits de brevet<ul style="list-style-type: none">➤ – <i>Déclarations générales</i>➤ <i>Projet de document de référence sur l'exception concernant l'utilisation antérieure (SCP/32/3)*</i>
Mardi 8 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none">– Qualité des brevets, y compris les systèmes d'opposition<ul style="list-style-type: none">➤ – <i>Déclarations générales</i>➤ <i>Étude sur les méthodes employées pour garantir la qualité de la procédure de délivrance des brevets (SCP/31/3)*</i>➤ <i>Rapport sur la séance d'échange d'informations tenue à la trente et unième session du SCP concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle aux fins de l'examen des demandes de brevet, ainsi que les informations relatives aux activités d'assistance technique menées par l'OMPI en lien avec l'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil pour les offices des brevets (SCP/32/4)*</i>➤ <i>Séance de partage d'informations sur les questions relatives à la brevetabilité des inventions telles que les logiciels d'intelligence artificielle en tant qu'inventions mises en œuvre par ordinateur, l'utilisation de l'intelligence artificielle comme aide à la création des inventions ou encore les inventions générées de manière autonome par l'intelligence artificielle</i>
Mercredi 9 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none">– Brevets et santé<ul style="list-style-type: none">➤ – <i>Déclarations générales</i>

¹ Les membres et observateurs du SCP sont encouragés à soumettre des déclarations écrites sur ce point à l'adresse scp.forum@wipo.int. Ces déclarations seront publiées par le Secrétariat de l'OMPI sur le forum électronique du SCP, à l'adresse https://www.wipo.int/scp/en/meetings/session_32/comments_received.html. Aucune décision ne sera prise sur les questions de fond qui nécessitent des négociations au cours de la trente-deuxième session du SCP, et ce point continuera de figurer dans le projet d'ordre du jour de la trente-troisième session du SCP.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Séance d'échange d'informations entre les États membres sur les défis et les possibilités liés aux types de dispositions relatives à la concession de licences de brevet dans les technologies de la santé</i> ➤ <i>Échange d'informations entre les offices nationaux ou régionaux des brevets sur leurs activités de collaboration dans le cadre d'initiatives relatives aux bases de données accessibles au public concernant la situation juridique des brevets sur les médicaments et les vaccins; exposé sur le Registre des brevets de Santé Canada</i> ➤ <i>Analyse des travaux de recherche existants dans le domaine des brevets et de l'accès aux produits médicaux et aux technologies sanitaires (SCP/31/5)*</i>
<p>Jeudi 10 décembre 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en brevets <ul style="list-style-type: none"> ➤ – <i>Déclarations générales</i> ➤ <i>Rapport sur la séance d'échange d'informations entre des spécialistes et des représentants des États membres, tenue lors de la trente et unième session du SCP, relative aux faits nouveaux et aux données d'expérience concernant la confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en brevets (SCP/32/5)*</i> ➤ <i>Délibérations sur les faits nouveaux et les données d'expérience concernant la confidentialité des communications entre les clients et leurs conseils en brevets, ainsi que sur toute suggestion ou proposition formulée par les États membres*</i> – Transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> ➤ – <i>Déclarations générales</i> ➤ <i>Séance d'échange d'informations entre les États membres sur les dispositions et pratiques du droit des brevets ayant contribué à un transfert de technologie efficace, y compris le caractère suffisant de la divulgation</i> ➤ <i>Dispositions et pratiques du droit des brevets ayant contribué au transfert efficace de technologie (SCP/32/6)*</i> – Travaux futurs – Résumé présenté par le président – Clôture de la session